## **QUI PEUT CANDIDATER?**

## **TOUTE PERSONNE DE 16 – 35 ANS**

Engagée au quotidien dans une organisation sportive fédérée (au niveau départemental et régionale) à travers :

- une fonction bénévole non élective ou élective de rayonnement régional et/ou national au sein d'une organisation sportive fédérée et membre du CNOSF
- ou une fonction d'arbitre (niveau régional ou national)
- ou l'inscription sur une liste SHN à la date de la candidature

Engagée dans un secteur associatif autre que le sport et souhaitant se rapprocher d'une fonction dirigeante dans le secteur sportif à travers :

- une fonction bénévole dans une association à l'échelle régionale et/ou nationale
- une tête de réseau ou coordination ou associative (hors mouvement sportif)

Inscrites dans un parcours d'Engagement (Service Civique, Corps Européen de Solidarité, Volontariat de Solidarité Internationale, etc.)

## **COMMENT CANDIDATER?**

Chaque candidat devra présenter une candidature soutenue par un organisme prescripteur, et s'inscrire dans un projet global porté avec ce dernier. Les candidatures devront décrire le parcours d'engagement du candidat, ses motivations, ainsi que les dispositions mises en œuvre par l'organisme prescripteur dans le suivi du candidat en amont et en aval du dispositif **« Dirigeants de demain »**.

Les publics cibles et modalités de candidature sont précisées dans le <u>règlement de</u> candidature.

Les candidatures sont à soumettre par l'intermédiaire du <u>formulaire suivant</u>, **avant le 30 janvier 2024, à 23h59.** 

Le lancement aura lieu à Paris les 06 et 07 avril 2024.

L'ensemble du dispositif\* est accessible gratuitement pour les bénéficiaires. \*le coût pédagogique de la formation est estimé à 1700€ HT (hors frais annexes)

Pour toute question: dirigeantsdedemain@cnosf.org